

2021/

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2021

A 20 heures , salle du Foyer rural, La Clairière, Moncey  
(règles de distanciations sanitaires respectées)

Convocation du 28 mai 2021

Président : Fabien THERNIER, Maire

Secrétaire de Séance : Julien COUSIN

Conseillers présents (13) : SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique,  
LAMBRECHTS Nathalie, VUILLAUME Nicolas, MEMBRE  
Arnaud, DEROUBAIX Yannick, COUSIN Julien, LECHAT  
Robert, BUCHETET Hippolyte, LUCASELLI Matthieu, DE  
ANGELIS René, BOUVARD Christophe

Absents (2) : Mme TRIPIER et M. MARGUIER.

Procuration (1) : Mme TRIPIER à Mme GUILLAUME-SAGE

### A L'ORDRE DU JOUR :

- Nomination du référent communal « ambroisie »
- Transfert de compétence « Plan local d'Urbanisme » (PLU) à la  
Communauté de Communes du Doubs Baumoisi (CCDB)

### QUESTIONS DIVERSES

- Composition des bureaux de vote : élections régionales/départementales
- Etat de situation des syndicats intercommunaux

*Cette séance se déroule dans la Salle communale FRIJEP afin de garantir les distances de sécurité et de respecter les mesures sanitaires, compte tenu de la situation sanitaire déclarée pour le COVID 19. Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le conseil municipal désigne M. COUSIN secrétaire de séance.*

### SUJET 1 : NOMINATION DU REFERENT COMMUNAL « AMBROISIE »

La prolifération de l'ambroisie, « plante exotique envahissante » fortement allergisante, est une préoccupation nationale. La plante doit être détruite partout et par tous sous l'autorité de la police du Maire, de l'Agence régionale de Santé (ARS) et du Préfet.



La **Communauté de Communes Doubs Baumoises (CCDB)** et FREDON ont établi depuis 2018 un partenariat afin d'amplifier localement la lutte contre l'ambrosie. Ce travail passe par la mise en place d'un **réseau de référents communaux**.



Le **rôle du référent** est défini sur la page consacrée du ministère de la santé et s'axe sur les thèmes suivants :

- s'informer/ informer,
- prévenir les disséminations notamment TP-agriculture,
- signaler / détecter,
- solliciter les ayants-droits pour une destruction annuelle avant grenaison.

Après cet exposé, le Maire sollicite le conseil municipal pour nommer un référent « ambrosie » élu (administratif/technique). Le Conseil municipal de Moncey nomme Mme Agnès SCALABRINO, référent ambrosie

**VOTE :**            14 Pour                            0 Contre                            0 Abstention                    (DCM n°22)

---

## SUJET 2 : TRANSFERT DE COMPENCE « PLU » A LA CCDB

### ▪ Contexte juridique du transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité :

L'article 136 de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 avait prévu le transfert de plein droit de **la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale** aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de trois ans après la publication de la loi, soit le 27 mars 2017.

Les communes avaient toutefois la possibilité de d'opposer par délibération à ce transfert de compétence à l'EPCI, par la mise en œuvre d'une minorité de blocage. Après concertation entre la CCDB et ses communes membres, la minorité de blocage a été réunie et le transfert n'a pas eu lieu en mars 2017.

La loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a reporté au **1er juillet 2021** le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité en l'absence d'opposition d'une minorité de communes. (Le législateur a souhaité accorder un délai supplémentaire de 6 mois aux élus, compte tenu de la mise en place tardive des conseils municipaux due à l'épidémie de covid-19.)

Enfin la Loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire prévoit que le délai dans lequel au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population peuvent s'opposer au transfert à la communauté de communes de la compétence en matière de PLU court **du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021**.

▪ **Que recouvre la compétence PLU ?**

Ce transfert de compétence concerne l'ensemble des documents d'urbanisme définis comme suit par la loi : plan local d'urbanisme, plan d'aménagement de zone, plan de sauvegarde et de mise en valeur, carte communale.

**Une fois le transfert opéré, la Communauté de communes sera compétente pour modifier ou mettre en compatibilité les documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire de l'intercommunalité.**

**Elle pourra prescrire une procédure d'élaboration d'un PLUi couvrant l'intégralité de son territoire lorsqu'elle le décide et, au plus tard, lorsqu'elle souhaite ou doit apporter à un des PLU existants des modifications qui relèvent du champ de la procédure de révision.**

Toutefois le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes n'impliquera pas le transfert de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) et de la délivrance des autorisations d'urbanisme, qui resteront de la compétence des Maires.

L'intérêt d'un PLUi n'est pas à négliger, en tant qu'expression d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin d'habitat, d'activités où les citoyens vivent, travaillent et circulent. L'urbanisme intercommunal vise à adapter la planification au fonctionnement des territoires et à la gestion économe des sols. Le plan local d'urbanisme étant un outil essentiel d'aménagement de l'espace, les problématiques s'y rattachant doivent être abordées, dans un souci de cohérence, à une échelle territoriale où elles ont du sens.

Pour information, l'élaboration d'un PLUi nécessite environ 4 années.

- Toutefois, il apparaît encore prématuré de transférer en janvier 2021 la compétence PLU à la CCDB, et ce pour les raisons suivantes :

➤ **Le renouvellement des conseils municipaux et communautaires :**

Il est nécessaire de laisser du temps aux nouvelles équipes élues pour s'approprier les caractéristiques des différents documents d'urbanisme (carte communale, PLU) avant de conduire cette réflexion sur le PLUi. Des temps d'information et de sensibilisation des élus sur ce sujet seront certainement à prévoir.

## MAIRIE DE MONCEY –

Rue du maréchal Moncey - 25870 MONCEY

### PV SEANCE DU CM DU 4 JUIN 2021

La prise de conscience de l'intérêt de s'engager dans un processus de planification à l'échelle intercommunale s'opérera progressivement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des différentes compétences dévolues à l'EPCI (développement économique, habitat, protection de l'environnement, transition énergétique, eau et assainissement, services à la population...).

#### ➡ La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Document de planification stratégique du territoire, le SCoT du Doubs central est entré dans une phase de révision depuis mi 2017, suite à l'évolution de son périmètre (139 communes).

Le PLUi devant être compatible avec les orientations du SCoT, il semble pertinent d'élaborer un PLUi une fois la révision du SCoT approuvée, même s'il est envisageable de conduire les 2 démarches en parallèle dans le calendrier prévisionnel (les orientations du SCoT devraient être arrêtées au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et la révision devrait être approuvée fin 2022).

A l'avenir le Conseil communautaire pourra à tout moment se prononcer par un vote sur le transfert de cette compétence à la communauté. S'il se prononce en faveur du transfert, cette compétence sera transférée à la communauté, sauf si les communes membres s'y opposent dans les trois mois (toujours selon les mêmes conditions avec minorité de blocage).

**Au vu des éléments ci-dessus développés, les membres du Conseil municipal opposent un refus au transfert de la compétence PLU à la CCDB à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

**VOTE :**            13 Pour                            0 Contre                            1 Abstention                    (DCM n°23)

### QUESTIONS DIVERSES

Composition des bureaux de vote : élections régionales/départementales du 20 et 27 juin 2021

1 <sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN: 20 JUIN 2021		
	ELECTIONS DEPARTEMENTALES	ELECTIONS REGIONALES
8h00 - 11h30	1 Président mutualisé : THERNIER Fabien 1 secrétaire mutualisé : LUCASELLI Matthieu	
	2 assesseurs : LECHAT Robert BOUVARD Christophe	2 assesseurs : DE ANGELIS René COUSIN Julien
11h30 - 14h30	1 Président mutualisé : THERNIER Fabien 1 secrétaire mutualisé : SCALABRINO Agnès	
	2 assesseurs : VUILLAUME Nicolas DEROUBAIX Yannick	2 assesseurs : GUILLAUME-SAGE Frédérique THERNIER Magali
14h30 - 18h00	1 Président mutualisé : SCALABRINO Agnès 1 secrétaire mutualisé : TRIPIER Brigitte	
	2 assesseurs : LAMBRECHTS Nathalie MEMBRE Arnaud	2 assesseurs : GUILLAUME-SAGE Frédérique LAMBRECHTS Ludovic

2ème TOUR: 27 JUIN 2021		
	ELECTIONS DEPARTEMENTALES	ELECTIONS REGIONALES
8h00 - 11h30	1 Président mutualisé : THERNIER Fabien 1 secrétaire mutualisé : LUCASELLI Matthieu	
	2 assesseurs : LECHAT Robert BUCHETET Hippolyte	2 assesseurs : DE ANGELIS René COUSIN Julien
11h30 - 14h30	1 Président mutualisé : TRIPIER Brigitte 1 secrétaire mutualisé : GUILLAUME-SAGE Frédérique	
	2 assesseurs : BUCHETET Hippolyte DEROUBAIX Yannick	2 assesseurs : VUILLAUME Nicolas MEMBRE Arnaud
14h30 - 18h00	1 Président mutualisé : THERNIER Fabien 1 secrétaire mutualisé : LAMBRECHTS Nathalie	
	2 assesseurs : TRIPIER Gérard LECHAT Robert	2 assesseurs : VUILLAUME Nicolas LAMBRECHTS Enola

#### Etat de situation des syndicats intercommunaux

- Syndicat des biens paroissiaux : Marché de rénovation du toit de l'église en cours : 4 offres reçues . Analyse des offres réalisée : la décision du Syndicat sera faite à réception des compléments d'offres attendus.
- Sivom de la Vallée : Réunion pour participation des communes (3678.11 € pour Moncey) . En attente des conventions avec le Grand Besançon Métropole.

#### Intercommunalité CCDB

Aménagement de l'île : les chevaux ont peur des chiens (ressemblance avec les loups)  
Entretien de la parcelle à faire, actuellement en friche. La demande sera transmise au SMAMBVO ;

#### Commissions communales

- **Commission des révisions des listes électorales** : réunion le 28 mai dernier. Ras
- **Commission « communication »** réunie récemment pour la création du site internet :
  - arborescence du site et zoning de la page d'accueil : présentation du projet et du principe de fonctionnement
  - Demande de devis pour validation
  - Proposition de réalisation d'un logo
  - Réunion de validation avant envoi pour devis

**MAIRIE DE MONCEY –**  
Rue du maréchal Moncey - 25870 MONCEY  
**PV SEANCE DU CM DU 4 JUIN 2021**

- **Commission « jeunesse »** : réunion jeudi 10 juin à 18h pour l'aire de jeux
  
- **SMIX Très haut débit** : Réunion d'information au grand public jeudi 8 juillet 2021 à 19h à Moncey en présence des opérateurs (SFR, Bouygues, Orange et FREE) pour les communes de Moncey, Thurey-le-Mont et Valleroy. Les travaux sont réalisés et finalisés.
  - Problèmes de propretés remontés
  - Problèmes de perte de débit au cours des travaux
  - Chapiteaux extérieurs et salle FRIJEP à réserver pour la réunion du 8/07/21

Maison forestière : travaux en cours de finalisation

Licence IV : Ludovic BARDEY est le repreneur du restaurant sur Moncey actuellement fermé. La vente de la licence IV est actuellement entre les mains du notaire (licence et fonds de commerce indissociables ?)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55

*Le Président,*

*Le Secrétaire*

Fabien THERNIER  
Affichée en Mairie, le 12 juin 2021

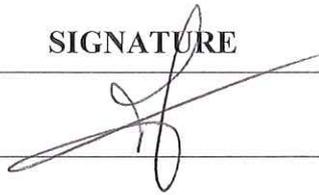
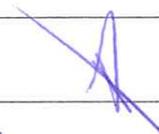
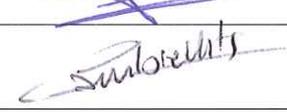
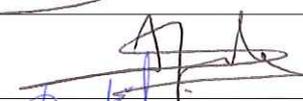
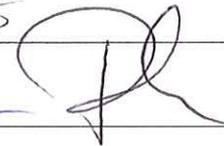
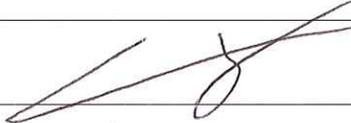
Julien COUSIN

Liste des délibérations prises

DCM n°22	Référent communal « Ambroisie »
DCM n°23	Transfert de compétence « PLU » Plan local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Doubs Baumois (CCDB)

PV SEANCE DU CM DU 4 JUIN 2021

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	SIGNATURE	OBSERVATIONS
THERNIER Fabien		
SCALABRINO Agnès		
GUILLAUME-SAGE Frédérique		
TRUPIER Brigitte		P.O. Procuration donnée à M <sup>me</sup> GUILLAUME-SAGE
LAMBRECHTS Nathalie		
VUILLAUME Nicolas		
MEMBRE Arnaud		
DEROUBAIX Yannick		
COUSIN Julien		
LECHAT Robert		
BUCHETET Hippolyte		
LUCASELLI Matthieu		
DE ANGELIS Reno		
BOUVARD Christophe		
MARGUIER Cédric	Absent.	

AUTRES PARTICIPANTS

---

---

---

